

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2023

- Adoption de l'ensemble des résolutions
- Réduction du nominal de l'action à 0,01 euro

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 17 avril 2023 – 23h00 - Biophytis SA (Nasdaq CM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19 annonce aujourd'hui l'approbation à une large majorité de l'ensemble des résolutions proposées par la Société et relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Mixte.

Grâce à la mobilisation des actionnaires, l'AGM a pu se tenir en deuxième convocation avec un quorum de plus de 20% des actionnaires présents ou représentés.

Les 18 résolutions proposées par la Société ont été approuvées à une large majorité, et comprenaient notamment la résolution concernant la diminution du nominal de l'action par incorporation des pertes, les résolutions liées au renouvellement des autorisations d'augmentation de capital et d'émission de titres donnant droit au capital votées à l'AG de juin 2022, la résolution concernant le regroupement d'actions.

Suite à l'Assemblée Générale, un Conseil d'Administration de la Société s'est tenu et a décidé, conformément au vote de la résolution numéro 1, de procéder à une réduction de la valeur nominale des actions de 0,20 euro à un montant de 0,01 euro.

Les résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte seront disponibles sur le site internet de Biophytis à partir du 18 avril 2023, dans la rubrique « Investisseurs /Assemblée Générale ».

Stanislas Veillet, Président Directeur Général de Biophytis, déclare : « *Je tiens à remercier l'ensemble des actionnaires pour leur mobilisation et leur confiance à un moment clé de l'histoire de la société. Je suis très heureux que l'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte aient été approuvées, ce qui va nous permettre d'avancer vers notre objectif de mise sur le marché notre premier médicament contre les formes sévères de Covid-19 dans les prochains mois.* »

* * * *

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liée au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19. Sarconeos (BIO101), notre principal candidat médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale, qui a achevé son étude clinique de Phase 2 aux États-Unis et

en Europe (SARA-INT) dans le traitement de la sarcopénie. Il est également étudié dans le cadre d'une étude clinique de Phase 2/3 (COVA) en deux parties pour le traitement des manifestations respiratoires graves de la COVID-19 en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Une formule pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts aux États-Unis. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825) (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825), et les ADS sont cotés sur le Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS – ISIN: US09076G1040).

Pour plus d'informations : www.biophytis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "à l'intention", "tendances", "planifie", "estime", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le calendrier prévu par Biophytis pour son analyse intermédiaire de la Partie 1 et la publication des résultats complets de l'étude. Ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il n'y a aucune garantie que les déclarations contenues dans ces déclarations prospectives seront vérifiées, lesquels sont soumis à divers risques et incertitudes, notamment les retards dans le recrutement ou la rétention des patients, les interruptions dans l'approvisionnement ou la chaîne d'approvisionnement, la capacité de Biophytis à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, les retards liés à COVID-19 et l'impact de la pandémie actuelle sur les essais cliniques de la Société. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques non encore connus de Biophytis ou considérés comme non significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou il existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la Société doit faire face" du rapport annuel 2022 de la Société et la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires qui seront déposés respectivement auprès de l'AMF et de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit en raison de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Philippe Rousseau, Directeur Administratif et Financier

Investors@biophytis.com

Contacts médias

[Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr](mailto:antoine.denry@taddeo.fr) – +33 6 18 07 83 27

[Agathe Boggio : agathe.boggio@taddeo.fr](mailto:agathe.boggio@taddeo.fr) – +33 7 62 77 69 42